Pays Diois aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

NEWSLETTER SERVICE ÉCONOMIE
JUILLET 2025 // NUMÉRO 3

QUOI DE NEUF DANS LE PAYS DIOIS ?

ZOOM SPÉCIAL SUR LES AIDES AUX ENTREPRISES

Aide à l'espace de vente

TPE du commerce ou de l'artisanat situées en centre-bourg ? Cette aide est faite pour vous.

Vous souhaitez vous installer ou développer votre activité en vue de créer ou rénover un point de vente ?
La CCD et la Région AURA vous apportent leur soutien financier pour vos dépenses d'investissements (aménagement intérieur, économie d'énergie, achat de matériel professionnel, mobilier, etc)
Concrètement ? 30% de subvention calculée sur votre montant total d'investissement (éligible dès 10 000 euros HT)
Pour plus d'informations cliquez ici !





Aides à l'immobilier d'entreprise

Vous êtes une entreprise de production ou de transformation et vous avez un projet immobilier en lien avec la création d'emploi? Vous êtes un hébergement touristique et souhaitez mettre en place le label accueil vélo ? vous êtes une entreprise agricole et souhaitez développer le volet agritourisme ?

Le département de la Drôme et la CCD vous soutiennent financièrement !
Pour plus d'informations vous pouvez cliquer ici

Le Pacte Région Pour l'Emploi

Pour ouvrir vos possibilités de recrutement et palier au manque de compétences des candidats qui postulent au sein de votre entreprise, la région a mis en place le "Pacte Région Pour l'Emploi".
Une **prise en charge jusqu'à 80%** de la formation de votre futur(e) salarié(e).
Le dispositif est accessible pour le recrutement d'au **minimum 5 salariés** (**mutualisation d'entreprises différentes possibles** si besoin de formation similaire). Pour plus d'informations cliquez ici.



economie@paysdiois.fr
04 75 22 29 44

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cofinancé par l'Union européenne